

UN GROUPE D'EXPERTS D'USAGE POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

OBJECTIFS

Créer un groupe d'experts d'usage pour favoriser la pertinence dans le choix et l'installation des équipements urbains. Impliquer les usagers, en particulier les personnes âgées, dans les choix municipaux qui les concernent.

PRATIQUE

Constituer un groupe d'experts d'usage de tous âges et aux capacités de mobilités différentes. Organiser un circuit où ils auront l'occasion de tester le mobilier urbain.

Coût : Temps de travail correspondant à la mise à disposition des agents concernés (variable en fonction des situations).



UN GROUPE D'EXPERTS CITOYENS

Fin 2012, lors de l'adhésion de la Ville de Besançon à la démarche Villes Amies des Aînés, un groupe d'experts d'usage a été créé afin d'évaluer l'installation d'équipements urbains. Tous les habitants de la ville ont pu bénéficier de l'expertise de ce groupe composé de personnes retraitées, aux âges et aux capacités de mobilités différentes. Ils ont été consultés sur la pertinence dans le choix et l'installation d'équipements urbains.

Leur première évaluation a concerné la mise en place de mobiliers urbains de type assis-debout dans le centre-ville de Besançon. Suite à leurs suggestions, des changements ont été apportés aussi bien en matière de lieux d'implantation que d'aménagement de l'équipement. Le second projet s'est orienté vers l'évaluation du système de billettique du tram avant sa mise en service en août 2014, en lien avec la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH).

Les acteurs du projet ont en premier lieu été les aînés, en tant qu'experts d'usage. **Suivant les thématiques, élus, professionnels et experts ont été sollicités. Par exemple, pour les assis-debout, ont participé en plus du groupe d'aînés : le technicien en charge de l'urbanisme, le chargé de mission accessibilité, le référent « Besançon Amie des Aînés », le technicien en charge de l'adaptation de la voirie, l'architecte des Bâtiments de France et des élus.** Le groupe d'aînés a été constitué en faisant appel à des personnes bénévoles de la Maison des Seniors, à des personnes volontaires recensées lors des réunions publiques « Besançon Amie des Aînés » et participant aux groupes de travail de la démarche. Les membres du Conseil des sages ont également été sollicités.

UNE DÉMARCHE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Le projet n'a pas rencontré de véritables difficultés. Une présentation préalable des obligations qui s'imposent aux différents services intervenants a toutefois été utile. Par exemple, dans le cas des assis-debout, ont dû être prises en compte et harmonisées les contraintes imposées par l'urbanisme, par les bâtiments de France et par les services techniques, ce qui a pu freiner les souhaits des membres du groupe. En matière de méthodologie de projet, il a donc été important d'apporter l'ensemble des informations connues des services aux membres du groupe pour éviter la frustration et la démobilité.

L'action a permis aux retraités eux-mêmes d'être véritablement acteurs d'un projet et de se sentir utiles pour l'ensemble de leurs concitoyens.

Pour pérenniser ce mode de fonctionnement, un groupe d'experts d'usages a été installé officiellement au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA), désormais ouverte aux retraités. Les personnes souffrant d'un handicap, quel que soit celui-ci, et les aînés concourent à l'amélioration quotidienne de leur cadre de vie. D'autres évolutions sont en cours : projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts, projet de mise en accessibilité de la Citadelle, ...

Associer les aînés aux décisions politiques municipales qui les concernent et plus globalement à la vie de la Cité est quelque chose de positif, qui favorise le sentiment de reconnaissance, voire d'appartenance citoyenne.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Besançon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com